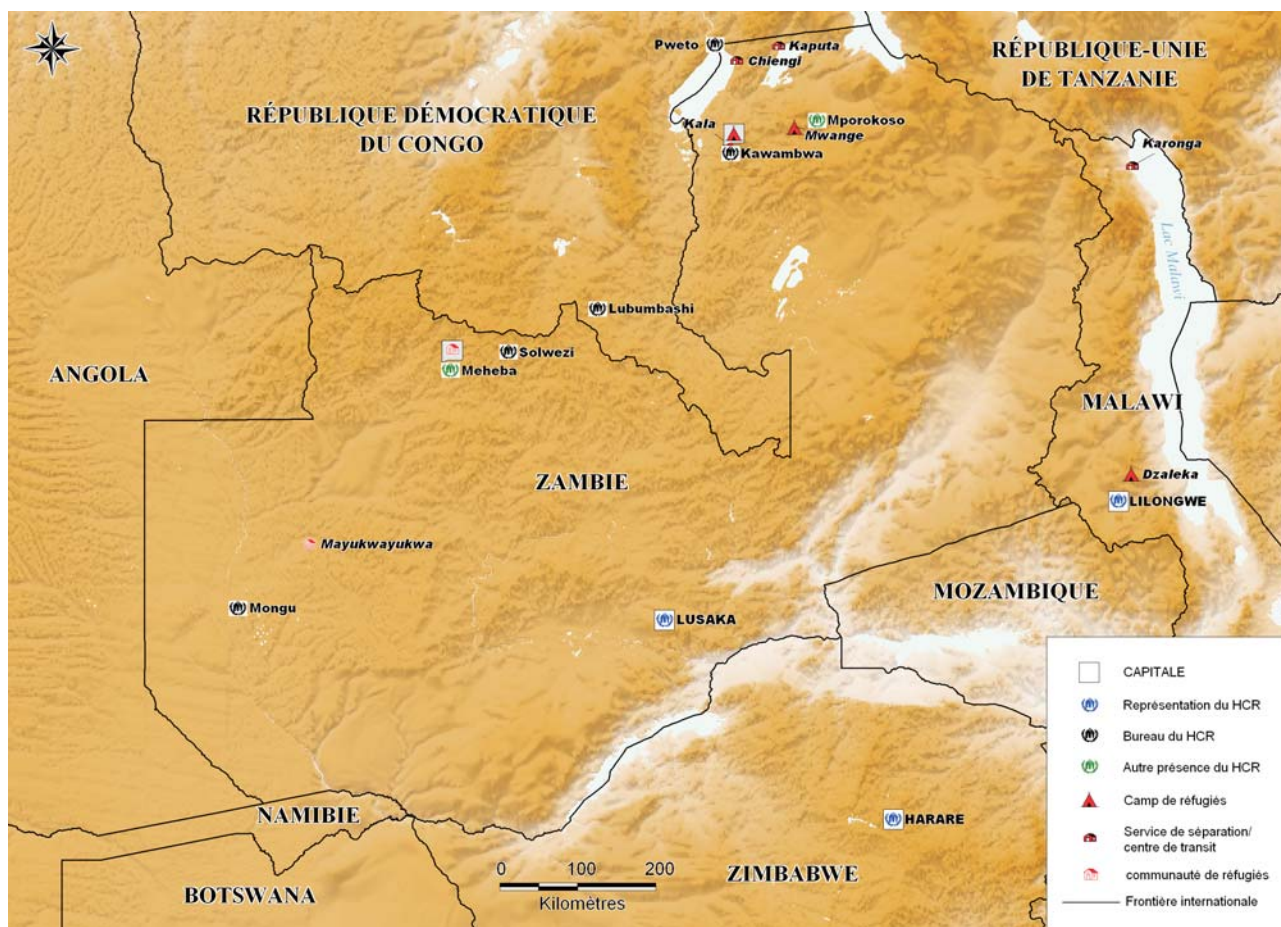


Zambie



Faits marquants

- Le HCR a aidé plus de 7 300 réfugiés congolais à regagner diverses zones de la province du Katanga en République démocratique du Congo (RDC).
- En partenariat avec le Gouvernement, le HCR a achevé l'enregistrement et le profilage des réfugiés angolais et des réfugiés urbains qui s'étaient installés spontanément.
- Les réfugiés et demandeurs d'asile peuvent désormais bénéficier gratuitement des traitements anti-rétroviraux.
- En 2007, le Haut Commissariat a soumis des demandes de réinstallation au profit de 700 réfugiés et 447 d'entre eux ont quitté la Zambie pour se réinstaller dans d'autres pays.

Environnement opérationnel

La République de Zambie, qui est pourtant l'un des pays les moins développés du monde, offre depuis plus de quarante ans un refuge à des centaines de milliers de personnes, déplacées par les conflits qui agitent les pays voisins.

À l'heure actuelle, la Zambie accueille quelque 112 900 réfugiés. La plupart d'entre eux, soit quelque 65 pour cent, sont originaires de RDC ; viennent ensuite les Angolais, qui représentent 27 pour cent de cette population. Les réfugiés résident dans des zones d'installation, dans des camps, ainsi que dans des zones rurales et urbaines. Ceux qui

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	55 400	38 300	49	56
	Angola	40 800	18 700	57	52
	Rwanda	4 000	1 900	45	44
	Somalie	1 700	20	47	49
	Burundi	1 400	270	48	48
	Pays divers	9 600	100	-	-
Demandeurs d'asile	Pays divers	30	-	-	-
Total		112 930	59 290		

vivent dans des zones d'installation officielles ont accès à des terres arables.

Selon les estimations, environ 50 000 réfugiés, principalement originaires d'Angola et de RDC, se sont installés spontanément un peu partout dans le pays. Une opération d'enregistrement conduite en 2007 a toutefois montré que sur les 22 000 réfugiés recensés en 2001, seuls 8 700 étaient toujours en Zambie. Le Gouvernement n'a pas encore publié les chiffres officiels, mais l'on peut d'ores et déjà penser que cette réduction très importante est due pour une part aux retours spontanés de réfugiés angolais dans leur pays et pour une autre à l'intégration dans la société zambienne par le mariage. D'après les premiers résultats, 65 pour cent environ des réfugiés recensés ont exprimé le souhait de regagner leur pays avec l'assistance du HCR.

L'environnement de protection en Zambie est resté stable au fil des ans. En mars 2007, le Projet de renforcement des capacités de protection a été lancé pour améliorer le cadre juridique et administratif régissant le traitement des réfugiés. Ce projet vise également à accroître les capacités de protection du Gouvernement et de la société civile.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs du HCR en Zambie étaient les suivants : promouvoir des solutions durables ; aider le Gouvernement zambien à mettre en place une législation sur les réfugiés conforme aux normes internationales ; renforcer la coopération avec les acteurs locaux pour améliorer l'accès des réfugiés aux services sociaux nationaux et militer pour que la problématique des réfugiés soit prise en compte dans les politiques nationales, régionales et locales. Le Haut Commissariat se proposait en outre de rechercher des solutions à long terme aux problèmes posés par les flux migratoires mixtes tout en sauvegardant les droits d'accueil et de protection des demandeurs d'asile. Enfin, il entendait veiller à ce que les besoins particuliers des femmes, des personnes âgées et des enfants soient pris en compte dans tous les programmes de protection et d'assistance.

Protection et solutions

Le HCR facilite le dialogue entamé par le Gouvernement zambien, les pays donateurs et les partenaires des Nations Unies afin de trouver des solutions durables pour la population réfugiée restée en Zambie.

À la suite de la conclusion d'un accord tripartite en novembre 2006, le rapatriement des réfugiés congolais dans la province du Katanga en RDC a débuté en mai 2007. Le rapatriement visé de 20 000 réfugiés en 2007 n'a pas été atteint du fait d'incidents de sécurité dans les zones de retour et de problèmes logistiques liés au mauvais état des routes en RDC. À la fin de l'année, plus de 7 300

réfugiés précédemment hébergés dans des camps avaient regagné la RDC.

En juillet 2007, le HCR et le Commissariat zambien aux réfugiés ont organisé un séminaire relatif à l'intégration sur place des réfugiés angolais à l'intention de 25 parlementaires ; les participants ont ainsi pris conscience de la nécessité de moderniser la législation sur les réfugiés d'une part, et de l'autre de l'apport positif des réfugiés aux communautés qui les accueillent. Bien que cela reste une question sensible, le Gouvernement pourrait envisager d'autoriser l'intégration sur place, notamment celle des réfugiés angolais qui ont des liens étroits avec la Zambie par leur mariage ou du fait d'affinités ethniques, dans le cadre des lois et des réglementations existantes.

En 2007, le HCR en Zambie a présenté des demandes de réinstallation dans des pays tiers au profit de 700 réfugiés, congolais pour la plupart ; le chiffre cible était de 800. Au cours de l'année, 447 réfugiés ont quitté la Zambie afin de se réinstaller dans d'autres pays.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : deux centres de transit ont été réhabilités pour leur permettre d'accueillir jusqu'à 600 rapatriés. Quatre haltes d'étape ont été construites et 206 kilomètres de route comprenant deux ponts ont été remis en état.

Activités génératrices de revenus : dans le camp de réfugiés de Kala, une quarantaine de réfugiés ont suivi des cours de réparation électronique et de couture. Quelque 50 ménages ont participé à un stage de pisciculture.

Vivres : dans les centres de transit, tous les candidats au rapatriement ont reçu des rations alimentaires. Des rations alimentaires mensuelles ont été distribuées aux réfugiés qui arrivaient dans les zones d'installation de Mayukwayukwa et de Meheba.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a pris en charge les frais opérationnels de ses partenaires d'exécution, y compris la formation des collaborateurs, pour qu'ils soient mieux à même de fournir des services de qualité aux réfugiés.

Assainissement : il n'y a pas eu d'épidémies causées par des maladies hydriques dans les sites qui accueillent des réfugiés. Le HCR a creusé environ 150 latrines et 12 fosses à déchets dans les centres de transit et les haltes d'étape. Le taux d'accès aux latrines s'est amélioré et atteint près de 80 pour cent dans l'ensemble des camps et zones d'installation de réfugiés.

Assistance juridique : le HCR a appuyé des tribunaux itinérants afin de garantir des services d'orientation juridique et de représentation judiciaire. La priorité en matière d'assistance juridique a été de répondre aux besoins des femmes et des enfants. Grâce à une opération d'enregistrement et de profilage, plus de 4 700 réfugiés urbains et 8 600 réfugiés s'étant installés spontanément

ont reçu des cartes d'identité. Cette opération a également contribué à renforcer les capacités d'enregistrement du service ministériel chargé des réfugiés.

Besoins domestiques : des protections périodiques ont été distribuées à toutes les femmes et jeunes filles. Le HCR a distribué 100 tonnes de savon aux réfugiés dans les camps et fourni 1 100 jerrycans à 700 familles congolaises en instance de rapatriement. Dans les zones d'installation de Meheba et de Mayukwayukwa, l'Organisation a fourni des articles non alimentaires aux personnes qui avaient des besoins spécifiques.

Eau : le HCR a fourni en moyenne 19 litres d'eau potable par personne et par jour dans les camps et zones d'installation ; l'eau provenait essentiellement de trous de sonde et de puits protégés. Des citernes de 5 000 litres ont également été installées dans les centres de transit.

Éducation : En 2007, des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ont été scolarisés dans les camps de réfugiés de Mwange et de Kala, 76 et 78 pour cent respectivement. À Meheba et à Mayukwayukwa, les taux de scolarisation étaient respectivement de 100 et 75 pour cent. Le HCR a fourni un appui matériel et financier à toutes les écoles communautaires. Tous les enfants n'ont pas fréquenté l'école, car certains n'avaient pas d'uniforme et d'autres devaient accomplir des tâches domestiques.

Production vivrière : les réfugiés établis dans les zones d'installation ont eu accès à 2,5 hectares de terre arable par famille, ce qui a permis à environ 70 pour cent d'entre eux d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

Santé et nutrition : le HCR a continué d'assurer des services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique dans tous les camps et zones d'installation, distribué des préservatifs et mené des campagnes de sensibilisation au problème du VIH et du sida. Les réfugiés infectés par le VIH et le sida ont bénéficié de traitement antirétroviraux gratuits. Toutes les femmes enceintes ont bénéficié de services anténatals. Le taux brut de mortalité a été de 2 pour 100 par mois, ce qui reste dans des limites acceptables. L'Organisation a assuré une couverture vaccinale totale contre la rougeole et d'autres maladies infantiles, et distribué 17 000 moustiquaires. Enfin, le HCR a organisé des visites médicales et des escortes médicales pour tous les convois de rapatriement et veillé à ce que tous les réfugiés souffrant de pathologies chroniques bénéficient de soins pendant le voyage.

Services communautaires : en 2007, 26 agressions sexuelles et sexistes ont été signalées dans le camp de Kala. Grâce à des campagnes de sensibilisation des réfugiés et à la mise en place de tribunaux itinérants, la fréquence de ce type de violences a baissé. Une enquête récente a montré que plus de 80 pour cent des réfugiés sont conscients de la nécessité de prévenir et de contrer la violence sexuelle et sexiste.

Sylviculture : le HCR a distribué 22 500 jeunes plants aux réfugiés et organisé un atelier de gestion des ressources naturelles à l'intention des réfugiés congolais.

Transports et logistique : plus de 90 pour cent des véhicules étaient en état de fonctionner. Des articles non alimentaires ont été transportés de Lusaka aux bureaux extérieurs pour être distribués.

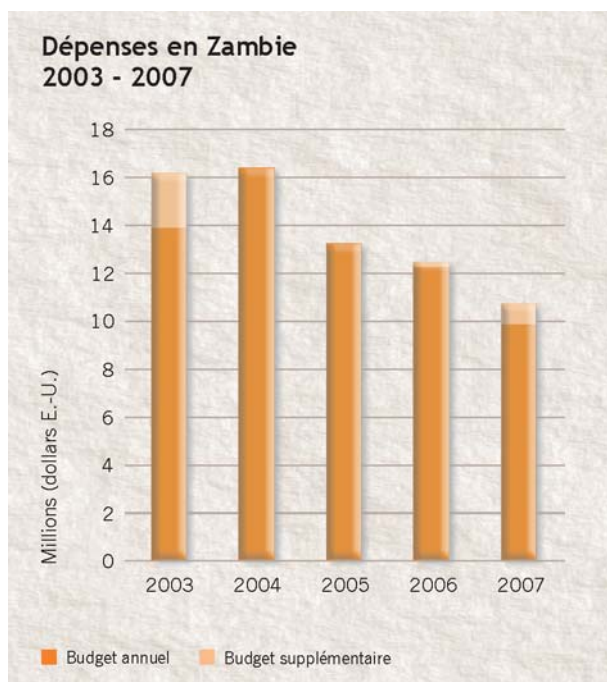
Contraintes

L'avenir des réfugiés angolais encore présents en Zambie reste incertain. Étant donné qu'ils séjournent depuis longtemps en Zambie et ont tissé des liens profonds avec la société zambienne, l'intégration sur place semble être la meilleure solution pour nombre d'entre eux. Cependant plusieurs milliers de réfugiés ont exprimé le souhait de rentrer dans leur pays, même si l'opération de rapatriement en Angola s'est terminée en mars 2007. Des dispositions seront prises pour organiser leur rapatriement en 2008. Quoi qu'il en soit, le HCR a poursuivi ses pourparlers avec le Gouvernement, concernant l'octroi de permis de séjour à une partie de ces réfugiés.

Informations financières

Le programme annuel du HCR en Zambie a été intégralement financé en 2007. L'opération zambienne a en outre bénéficié de ressources supplémentaires dans le cadre du Projet de renforcement des capacités de protection.

Les dépenses en Zambie ont baissé en 2005 après la conclusion de l'opération de rapatriement librement consenti des Angolais au cours des années 2003-2004. Ainsi, du fait de la diminution de la population relevant de la compétence du HCR, les dépenses ont progressivement baissé entre 2005 et 2007.





Au camp de Mwange, des réfugiés congolais rencontrent des représentants du HCR et du Gouvernement.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Les opérations du HCR en Zambie ont été gérées par la délégation de Lusaka ainsi que par deux sous-délégations et deux bureaux extérieurs situés à proximité des camps et des zones d'installation de réfugiés. L'effectif était composé de 63 personnes, soit 12 fonctionnaires internationaux et 51 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a collaboré avec 15 partenaires d'exécution, dont 10 ministères. Le PAM a fourni des rations alimentaires aux réfugiés vulnérables dans les camps et au cours des rapatriements. L'OIM a veillé à ce que les voyages de rapatriement se déroulent dans la dignité et dans la sécurité, le CICR contribuant pour sa part aux activités de recherche des familles.

Évaluation générale

Bien que la plupart des objectifs aient été réalisés, le rapatriement visé des 20 000 réfugiés, principalement en direction de la RDC, n'a pas été atteint, du fait de l'insécurité qui régnait dans les grandes zones de retour et de problèmes logistiques imprévus. En conséquence, seulement 37 pour cent des candidats au retour ont effectivement regagné leur pays.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés (ministère de l'Intérieur), ministère de l'Agriculture, ministère du Développement communautaire et des Services sociaux, ministère de l'Éducation, ministère de la Gestion des eaux, ministère de la Santé

ONG : *Aktion Afrika Hilfe*, *Christian Outreach for Relief and Development*, HODI, Société zambienne de la Croix-Rouge, Vision mondiale - International

Partenaires opérationnels

Autres : FICR, FNUAP, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	10 684 622	2 991 335	7 405 240	10 396 575	9 825 275
Budget supplémentaire RDC	1 139 097	0	905 430	905 430	905 430
Total	11 823 719	2 991 335	8 310 670	11 302 005	10 730 705

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 484 569	39 097	3 523 666	0
Abris et infrastructure	147 129	66 699	213 828	21 971
Activités génératrices de revenus	11 352	0	11 352	6 848
Appui opérationnel (aux agences)	1 121 881	113 958	1 235 839	226 760
Assainissement	11 734	30 008	41 743	10 499
Assistance juridique	529 152	55 509	584 661	56 536
Besoins domestiques	99 179	5 433	104 613	0
Eau	49 215	10 424	59 639	30 202
Éducation	350 195	739	350 934	96 104
Production vivrière	41 188	0	41 188	29 852
Santé et nutrition	410 035	38 121	448 156	147 052
Services communautaires	167 596	19 041	186 636	18 264
Sylviculture	30 396	3 042	33 438	6 802
Transport et logistique	624 128	391 659	1 015 788	60 763
Vivres	0	6 687	6 687	0
Versements aux partenaires d'exécution	799 107	125 013	924 121	(711 653)
Sous-total des activités opérationnelles	7 876 857	905 430	8 782 287	0
Appui au programme	1 948 418	0	1 948 418	0
Total des dépenses	9 825 275	905 430	10 730 705	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(68 326)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	2 710 245	356 433	3 066 679	
Rapports reçus	(1 911 138)	(231 420)	(2 142 558)	
Solde	799 107	125 013	924 121	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1 585 926
Rapports reçus				(711 653)
Remboursés au HCR				(80 283)
Ajustements				(940)
Solde				793 049